

LA BONNE PAROLE

Sommaire

SEPTEMBRE 1922.

Entre nous

Rapport du Congrès de U. I. des
L. C. F. Mme H. Gérin-Lajoie
Rapport de La F. N. St-J.-Bte au
Congrès Mlle G. LeMoine

Notre Courrier

Pour le Foyer

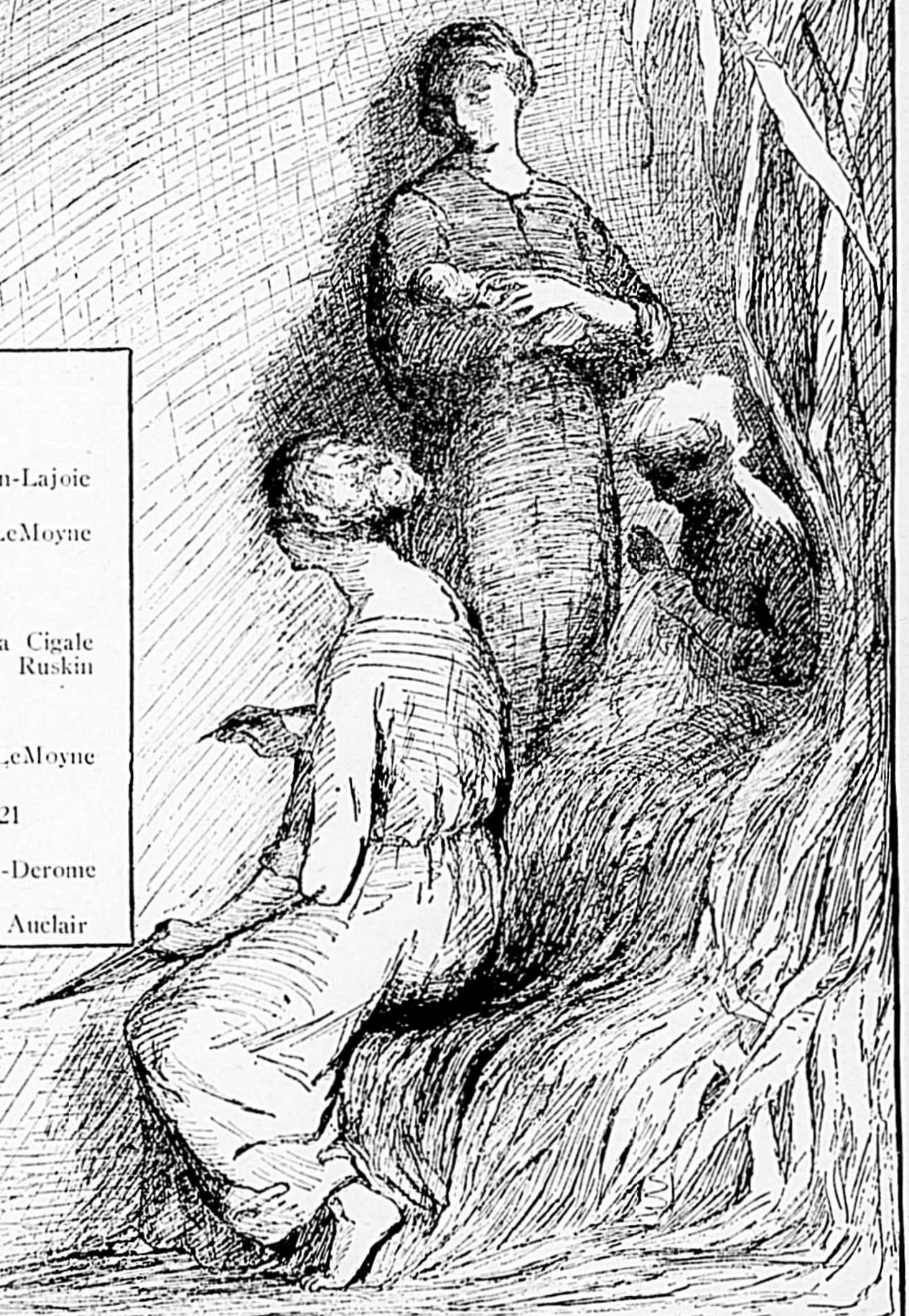
Jardins d'Hiver La Cigale
La Mousse (poésie) Ruskin

Pour les Cercles d'Etudes

Rapport de l'Enquête sur l'enseigne-
ment professionnel Mlle Berthe LeMoine
Le coin des Bonnes Idées

Rapports du congrès d'avril 1921

L'Enseignement Secondaire
Mme A. Lesage-Derome
Les Associations professionnelles
Mlle Maria Auclair



B. L. M. 0472

LA BONNE PAROLE

REVUE MENSUELLE

Ce qu'elle est:

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-françaises;
- un FOYER d'où rayonne sur tous les domaines de l'activité féminine lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font comme nous partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis..... \$1.00 par an.
Union postale..... \$1.30 par an.

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Tous les abonnements sont payables à l'avance en janvier et doivent être envoyés au

Secrétariat de la F. N. St.-J.-B.

Chambre 3, Monument National.

Boul. St-Laurent, Montréal.

Heures de Bureau: 2 h. 30 p. m. à 6 h. 30 p. m.

Tél. Plateau 3303

TOUTE PERSONNE

peut concourir à l'œuvre de la
"Bonne Parole:"

1. En s'y abonnant;
2. En lui procurant de nouveaux abonnés;
3. En la faisant lire;
4. En lui apportant une collaboration littéraire;
5. En sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

Aumônier: Sa Grandeur Monseigneur Bruchési

Présidentes d'honneur: Lady Gouin
M^{me} L.-F. Béique

Bureau de direction: prés.: Mme H. Gérin-Lajoie; vice-prés.: Mme T. Bruneau; Sec.: M^{lles} G. LeMoine, J. Baril; Trésorières: M^{lles} M.-R. Boulais, S. Renaud; Membres: M^{lles} Ed. Brossard, D.-N. Germain, A. Audet, J. Angers, M^{lles} M.-J. Gérin-Lajoie, M. Auclair, G. Boissonnault, G. R. des Isles, M.-C. Daveluy.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES

Les dames patronnesses des œuvres suivantes:	Sainte-Clotilde
Inst. des Sourdes-Muettes	N.-D. du Perpétuel Secours, Ville Emard.
Crèche de la Miséricorde	Saint-Stanislas de Kostka
Hôpital Notre-Dame	Le Foyer
Hôpital Ste-Justine	Les écoles ménagères
Fédérations paroissiales de:	Cercle d'études N.-Dame
Ste-Philomène de Rosemont	" des Fermières de la province de Québec
St-J.-Baptiste de la Salle	La Fédération des Cercles d'Etudes des Canadiennes françaises.
Saint-Arsène	La Fédération des Femmes canadiennes-françaises, Ottawa.
Immaculée Conception	Cercle Marie-Louise, Woonsocket, R.-I., Etats-Unis.
T. S. Nom de Jésus,	Association des:
Saint-Vincent-de-Paul	Institutrices catholiques
Saint-Henri	emp. de manufacture
La Nativité d'Hochelega	emp. de magasins
Maisonneuve	emp. de bureau
Saint-Pierre	femmes d'affaires
L'Enfant-Jésus,	L'Assistance maternelle
Sacré-Cœur	
Sainte-Hélène	

Chaque œuvre par son affiliation à la Fédération, fortifie et étend son influence particulière.

PRINCIPALES ŒUVRES ACCOMPLIES PAR LA FÉDÉRATION ET SES FILIALES.

Fondation des Associations professionnelles
Fondation des Fédérations paroissiales
Etablissement de Caisse de Secours
Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
Comité de lutte contre l'alcoolisme
Amendements à la loi des licences
Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau
Comité des questions domestique
Comité de lutte contre la mortalité infantile
Fondation de "Gouttes de Lait"
Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
Comité de lingerie d'autel et décoration d'église lors du Congrès Eucharistique
Pèlerinage à Lourdes et à Rome
Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
Fondation de la Bonne Parole
Comité du "Denier National"
Comité des questions civiques
Comité de la Croix Rouge
Comité du Fonds Patriotique
Comité de l'Assistance par le travail
Comité permanent d'étude.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: Ch. 3, Monument National.

ENTRE NOUS

Rapport du Congrès de l'Union Internationale des Ligues Catholiques Féminines

La Bonne Parole publiait le mois dernier les résolutions passées au Congrès de l'Union Internationale des Ligues Catholiques Féminines qui s'est tenu à Rome du 18 au 23 mai et auquel deux membres de la Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste avaient été déléguées dans la personne de la présidente et de la secrétaire de l'Association. Ne convient-il pas aujourd'hui de revenir sur un événement d'aussi haute portée et d'en signaler les aspects caractéristiques. — Quinze pays furent représentés à ce congrès et une centaine de déléguées participèrent à ses délibérations (a) Malgré les blessures dont souffraient tant de coeurs brisés par les luttes fratricides de ces dernières années, l'esprit de charité présida à cette rencontre douloureuse qui, en toute autre circonstance, eût été impossible. Un grand Christ dominait l'assemblée et c'est autour de Lui, pour Lui, que les âmes se rapprochaient, se pénétraient, se liaient les unes envers les autres dans la poursuite d'un idéal commun.

Le Souverain Pontife avait délégué le Cardinal Merry Del Val pour le représenter aux séances. Il était assisté par Mgr Serafini, aumônier de la Ligue des Femmes Catholiques d'Italie. C'est au secrétariat de cette ligue, 70, Scrofa, que se tinrent les assemblées et sa présidente la marquise Patrizi, comme du reste un de ses membres le plus distingué, la princesse Bandini, en firent les honneurs avec une amabilité des plus courtoise et des plus cordiale. Les femmes déléguées au congrès et parmi lesquelles on relevait les noms les plus illustres, recrutaient encore dans leurs rangs des femmes députés aux Parlements d'Autriche et d'Allemagne. Elles formaient une élite très rare et très au courant des problèmes contemporains. C'était tout de suite la mise au point des questions, une élévation de vue, une justesse de regard et une solidité de doctrine qui créaient une atmosphère saine, vivifiante et qu'on respirait avec délices, comme on le fait en face de grands horizons.

La première commission d'étude, celle de la propagation de la foi, nous a révélé le rôle important que les femmes d'Outre-Mer sont appelées à jouer dans l'expansion du catholicisme chez l'enfant et la jeunesse de leur pays. Elles sont vraiment celles qui, par l'enseignement du catéchisme atténuent les effets désastreux de l'école neutre et rechristianisent une société en voie de devenir païenne. Il est intéressant notamment de relever la 5ème résolution passée par cette commission et qui atteste l'expérience vécue de celles qui l'ont dictée :

5o "Que l'Union des Ligues Catholiques Féminines s'adresse à l'Autorité ecclésiastique pour obtenir l'unification et la simplification des catéchismes et de l'examen des méthodes les mieux appropriées aux âges et aux milieux, afin d'arriver à des résultats plus réels, plus étendus et plus solides dans la connaissance et la pratique de la religion chez les enfants et les adolescents qui formeront la génération de demain."

Une voix s'éleva dans l'assemblée pour condamner

cette mesure qui faisait brèche à la puissance ecclésiastique, prétendait-on. Les initiatrices attirèrent vigoureusement l'attention générale sur la première phrase de la requête qui est une reconnaissance implicite de l'autorité inviolable de l'Église en matière de foi et d'enseignement religieux.

• Le rapport fourni par la Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste, sur la propagation de la foi, fut hautement apprécié. En cette circonstance et en plusieurs autres d'ailleurs, la vie religieuse et sociale de notre province de Québec, ses moeurs et sa mentalité créèrent un vif sentiment d'intérêt et d'admiration pour notre pays.

La seconde commission d'étude destinée à organiser la lutte contre l'immoralité des modes, du cinéma et du théâtre firent voir l'universalité du mal. Ramener les spectacles à leur destination légitime et s'en servir pour des fins moralisatrices et éducatives, voilà le but à atteindre; des moyens préventifs sont conseillés, notamment celui-ci :

3o "Fonder une commission internationale qui se tiendrait au courant des films moraux, instructifs et scientifiques parus dans tous les pays, et qui en répandraient la connaissance parmi les Ligues affiliées à l'Union."

A maintes reprises d'ailleurs s'affirma l'efficacité de l'Union Internationale comme centre de renseignements et le rôle important qu'elle jouera dans le monde.

Les enquêtes de la troisième commission, celles de la Traite des Blanches nous donnèrent un résultat inattendu en constatant que la Traite des Blanches, c'est-à-dire le trafic des femmes d'un pays à l'autre, semblait avoir à peu près disparu à l'heure actuelle. Ce résultat peut être attribué au zèle de la Ligue Internationale de la protection de la jeune fille comme aussi aux entraves mises à l'immigration, grâce aux précautions dont les pays s'entourent pour ne laisser entrer chez eux que des sujets recommandables. L'examen des passeports se fait de plus en plus sérieusement et les commerçants de chair humaine ne peuvent pas aisément faire voyager leurs victimes. Est-ce à dire que l'immoralité baisse dans les différents pays? Hélas non et nous engageons nos lectrices à méditer les résolutions de cette troisième commission qui proclame la nécessité d'une morale unique pour les deux sexes et demande aux mères de famille de donner à leurs fils une mentalité chrétienne sur ce sujet, le vice étant trop souvent excusé chez les garçons.

Vint ensuite la très grave question de la formation de la femme à ses devoirs civiques.

Le suffrage ne fut point discuté à son mérite au congrès, probablement parce que ce milieu était largement composé de délégués venant de pays où les femmes exercent leurs droits politiques ou les ont inscrits au programme des partis catholiques, tel qu'en Italie. Seules quelques déléguées de l'Amérique du Sud tentèrent de mettre en doute la légitimité de cette innovation, mais les voix qui s'élevèrent de toutes les parties de la salle pour justifier le suffrage firent comprendre que l'assemblée était en sa faveur; de plus l'attitude de Mgr Serafini qui

occupait le fauteuil présidentiel à ce moment, confirma le sentiment général. Le premier considérant des résolutions de cette commission est d'ailleurs un exposé de doctrine et se lit comme suit :

1o "Considérant que le droit et l'exercice du suffrage électoral de la femme ne sont pas exclus par le droit divin ou par une loi positive générale de droit ecclésiastique, etc. etc."

Nous ne restons plus qu'en face d'une question d'opportunité dont les évêques deviennent juges. Voilà pourquoi la Vicomtesse de Vélard produisit une impression profonde et un grand sentiment de joie quand elle déclara solennellement qu'elle était autorisée à dire : qu'après entente avec l'Épiscopat entier de la France, la Ligue Patriotique des Françaises, sans prendre d'initiative dans la question du suffrage ne s'opposerait pas à son obtention et que ses membres étaient préparés à l'exercice de leurs droits politiques. Cette déclaration justifiait la prévoyance éclairée de "L'Action Sociale de la Femme" qui, sous les regards bienveillants du Cardinal Amette, en France, fondait, il y a déjà plusieurs années, un comité d'instruction civique que le Souverain Pontife approuvait en 1919 et qui recevait une bénédiction toute spéciale du Cardinal Merry Del Val, le 23 mai 1922.

Des rapports instructifs et bien documentés ont été fournis à cette séance du congrès par les pays où les femmes exercent déjà le suffrage. L'expérience acquise peut aider à orienter l'éducation civique de la femme et à la prémunir contre certains dangers. L'essor que sa présence donne au développement de certaines questions d'ordre moral, éducatif et familial fait aisément prévoir que la femme est appelée à devenir un rouage indispensable de l'administration publique. Cette pensée s'est exprimée par les conclusions suivantes de la IVème commission :

4o "Considérant que le suffrage électoral féminin est déjà en vigueur dans plusieurs pays et pourra l'être de main bon gré malgré, partout, etc."

5o "Considérant que la femme peut apporter une compétence spéciale en ce qui concerne les lois familiales, scolaires et d'hygiène, etc."

Le Conseil émet les vœux suivants :

2o "Que les femmes se préparent à leur rôle par une formation morale, religieuse et civique qui les rende aptes le cas échéant, à cet apostolat."

Les mots ont été pesés dans ces résolutions et les esprits qui ne sont pas encore fixés sur cette question peuvent s'en inspirer, en attendant peut-être qu'une direction plus haute vienne, au vingtième siècle, jeter sur la condition de la femme la grande lumière que Léon XIII projetait au dix-neuvième, sur la condition ouvrière.

Il faut avouer toutefois que les résolutions de la IVème commission n'ont pas cette netteté et cette précision qu'on remarque dans les autres résolutions du congrès. On sent que l'on est sur un terrain où les ménagements sont encore nécessaires et où l'accord entre les catholiques n'est pas encore consommé. La Ctesse Wodzicka présida les séances avec beaucoup de tact et de dignité et fit preuve d'une grande fermeté en veillant constamment à ce que la discussion ne s'éloignât jamais des matières inscrites au programme. Malgré son apparente simplicité, ce programme était chargé et on compte dans l'avenir restreindre encore le nombre des sujets qui seront proposés à la considération des congressistes; il est probable que l'on reviendra sur plusieurs de ceux qui n'ont été qu'ébauchés cette année.

Il est à noter que le français fut la seule langue en usage et toutes les congressistes maniaient ce langage avec l'aisance de personnes d'une instruction supérieure et il devenait difficile de soupçonner leur origine étrangère.

L'évènement mémorable de ces journées déjà si riches en intérêt et en émotions profondes fut, sans hésitation, l'audience pontificale qui dura environ une demi-heure. Sa Sainteté adressa la parole avec un accent et une chaleur inaccoutumés au dire de son entourage. La délégation fut présentée par Son Excellence le Cardinal Merry Del Val. De l'allocution du Saint Père qui dura un quart d'heure environ et qu'il n'est pas possible de reproduire en entier aujourd'hui, j'extrais ces passages significatifs : "Je vous salue, je vous bénis tout particulièrement mes très chères filles en Jésus-Christ pour cette présence significative et méritoire. Vous êtes venues si nombreuses, de si loin, il y en a qui ont fait un voyage fatigant. Vous êtes venues avec un esprit de dévouement, d'abnégation supérieure, venues à Rome, au Saint Siège, pour les grands intérêts que vous représentez, les grands intérêts de vos patries, mais avant tout de la religion et de l'Église, ..."

"Nous avons tâché de vous suivre chaque jour, chaque heure, et nous avons vu, avec une reconnaissance croissante envers le bon Dieu, votre bonne volonté, vos dons magnifiques, le développement de vos discussions, vos consultations, vos préparations."

"Ligues vous avez déjà fait de grandes choses, vous avez préparé, prédisposé, mais vous n'avez pas fait le plus important."

Quand il eût fini de parler, Pie XI circula dans les rangs; nous étions groupées par pays. En passant devant les représentantes de la Fédération, le Cardinal Merry Del Val dit : "le Canada Français!" C'est que le Canada Anglais était représenté plus loin par les officières du Catholic Women's League; et c'est encore ce titre par lequel le Souverain Pontife nous désigna plus tard en adressant la parole en audience privée à la présidente et la secrétaire de la Fédération Nationale Saint Jean-Bte.

L'esprit de foi est en effet ce qui distingua les congressistes, leur piété fut édifiante, notamment à cette messe qui fut dite pour elles dans la crypte de Saint-Pierre, sur le tombeau de Pie X, le pape de la communion fréquente. Toutes s'approchèrent de la Sainte Table dans un recueillement profond. Celles que nous avons admirées dans des discours si vibrants, si remplis de pensée, si révélateurs de courage; nous les avons contemplées dans le recueillement de la prière et nous avons compris que les mots ardents qui passaient sur leurs lèvres étaient puisés à une source divine! Oui au milieu même des discussions, des divergences de vue, apparaissait de part et d'autres, le même désir d'être fidèle aux enseignements de l'Église et d'étendre le règne de Jésus-Christ.

C'est cette sincérité qui valut aux congressistes cette parole de confiance que le Cardinal Merry Del Val prononçait à la séance de clôture en s'exclamant : Je vous connais, je vous ai entendues parler et j'ai foi en vous. Allez répandre l'esprit de justice et de charité!

Et c'est sur ces paroles, bien capables de retremper les énergies que nous nous sommes séparées. Tout n'était pas fini cependant. Des liens indestructibles s'étaient formés entre les congressistes, des attaches solides s'établissaient entre chaque association et le Saint Siège, l'Union Internationale devenait un rouage permanent de l'apostolat chrétien dans le monde. Son Eminence le Cardinal

Merry Del Val en devenait l'Aumônier protecteur et le Souverain Pontife en nommait lui-même la présidente dans la personne de Mme Steinherghe Engerringh, présidente de la Ligue de Hollande. Ce choix judicieux, fait en pays neutre, après entente avec le Bureau, rencontrait une approbation générale.

C'est donc à l'ombre de l'Eglise et sous son égide que l'organisation des forces féminines, à peine ébauchée se consolidera dans l'avenir et recevra d'Elle la durée, la stabilité. Et, c'est encore à la lumière de sa doctrine infailible que la mission de la femme, toujours identique à elle-même, va se révéler dans son caractère transcendant et son adaptation nécessaire aux circonstances changeantes des diverses civilisations. A cet effet le Congrès a voté la résolution suivante: "Le Conseil a décidé la formation à Rome, pour deux ans, d'une Commission "Internationale d'étude sur la condition de la femme, "pour étudier le point de vue des organisations libérales "et l'initiative de la Ligue des Nations sur tous ces "sujets."

Marie GERIN-LAJOIE.

DELEGUEES PRESENTES AU CONGRES.

Pologne,

Ctesse Wodzicka, présidente.
Princesse Sapicka.
Mlle de Papel.
Princesse Czetwertynska.
Marquise Oyernonowicz Pilewska.
Mlle Szebeko.

Espagne,

Son Altesse, l'Infante Da Pax de Bourbon.
Marquise Unza Del Valle.
Mlle Lazzaro.
" Loygorre.
" Villalonga.
" Gomez Tortosa.
" Perzates.
Marquise de Garcia-Mansilla.

France,

Vtesse de Vélard.
Ctesse de Saint-Laurent.
Mlle Froissard.
Ctesse Des Vernay.
Marquise de Moustier.
Mlle Girod de l'Ain.
Ctesse d'Esclaibes.
Marquise de Rosny.
Mlle Pincet.
" Gouraud.
" Hestz.
" Wallon.
" des Isnard.
Marquise Duhamel.
Marquise La Chaise.
Mlle de Sazelly.
" Leflaive.
" Guérin de Vaux.

Italie,

Marquise Patrizi.
Princesse Christiana Giustina di-Bandini.
Mlle C. Canuti.
" T. Barelli.
Mme F. Buzzaccarini.

Autriche,

Ctesse Marshall.

Princesse Melternich.
Princesse Starhemberg.

Allemagne,

Mlle Dransfelle.
Marquise Bochenska.
Marquise Rzepecka.
Marquise Hessberger.
Mlle Weber.
" Wronke d'Alleinstein.
Ctesse Mongelas.
Mlle Zillken.
Marquise Lang.
Mlle Fitz.
" Hopmann.
" Kohtes.
" Zacharens.
" Hogenmann.
" Schescha Ehrenfeld.
" Selig.

Angleterre,

Lady Sykes.
Mlle Fletcher.
Mme Taylor.
Mlle Walsh.

Belgique,

Mlle Belparre.
" Duykers
" de Hemptiume.
Marquise du Chasterer.
Marquise Nuyens de Roover.

Suisse,

Marquise Gutzwiller.
Mlle Thusler.
" Emery.

Hollande,

Mlle Kleipol.
" Meyer.

Mexique,

Marquise De La Barra.
Marquise de Pizzarro.
Mlle Diaz de Rincoü.
Marquise de Zépéda.
Mlle J. Ternel.

Chili,

Marquise Fernandez Coucha.

Tchecoslovaquie,

Ctesse de Beaufort.
Marquise de Latka.
Ctesse Clam Mastinicowa.
Marquise Péchinkowa.

Portugal,

Mlle de Oriol Pena.

Etats-Unis,

Mlle Tinney.

Canada français,

Mme H. Gérin-Lajoie.
Mlle Georgette LeMoyné.

Canada anglais,

Mlle B. Guerin.
" Margaret Jones.
Mme John McHenry.

Congrès International des Ligues Catholiques Féminines

*Rapport de la Féd. Nat. St-Jean-Bte au questionnaire
de la Commission de la Défense et de la Pro-
pagande de la Foi dans la province
de Québec.*

(Présenté par Mlle Georgette LeMoyné d'après les renseignements fournis par Monsieur l'Abbé Alphonse Gibeault, visiteur de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, district Centre; par M. l'Abbé Victor Côté, directeur des oeuvres du diocèse de Rimouski; par Monseigneur Marchand, v. g. chancelier du diocèse des Trois-Rivières.)

Veillez nous faire savoir comment dans votre pays, l'enseignement catéchistique est compris et favorisé :

1o Par le clergé — 2o Par les familles — 3o Par le gouvernement.

Explications préliminaires :

Dans toute la province de Québec, les écoles sont absolument confessionnelles : les catholiques ont des écoles catholiques, les protestants ont leurs écoles protestantes. Cela simplifie beaucoup l'enseignement religieux et lui donne une grande efficacité.

1o *Par le clergé* :— Le prêtre est de par la loi de la province de Québec visiteur ex officio des écoles du territoire de sa paroisse. Voici le texte de la loi : "Les prêtres catholiques romains.....peuvent visiter les écoles de toute municipalité scolaire, ou, partie de municipalité scolaire où ils exercent leur ministère." Si donc le prêtre ne donne pas toujours lui-même l'enseignement religieux, il est du moins chargé de la surveillance effective de cet enseignement. Dans ces conditions, le personnel enseignant cette matière s'acquitte bien de son devoir.

A—Les enfants sont-ils groupés pour recevoir l'instruction religieuse?

Oui, dans les maisons d'éducation dirigées par des religieux ou religieuses, dans les écoles sous le contrôle du gouvernement, dans les églises parfois le dimanche, à l'issue des offices religieux.

B—*Si oui*, avant la Première-Communion solennelle, combien d'années et combien de réunions par semaine?

Il n'y a pas lieu peut-être dans notre pays d'attacher à la "Communion solennelle" une grande importance, ni d'en faire un événement extraordinaire pour nos enfants.

Ceux-ci communient pour la première fois au cours préparatoire ou en Première, alors qu'ils ont atteint l'âge d'environ 6 ou 7 ans. Des professeurs sont choisis spécialement pour la préparation de ce grand jour, et l'on essaie de réunir ensemble dans leurs classes tous les "préparants". Après cette première-communion et dans toutes les classes du cours primaire, nos maîtres et maîtresses continuent d'amener à l'église pour la confession tous leurs élèves, un groupe chaque semaine, et tous pour le vendredi de chaque mois, pendant les dix mois de l'année scolaire. Le lendemain des jours de confession, les enfants sont amenés à l'église, encore par leurs professeurs, pour la communion. Il résulte que les communions des écoliers et écolières sont régulières. Après cela il peut paraître difficile d'attacher à une communion spéciale l'étiquette "Solennelle". Les enfants ne voient pas bien, croyons-nous, en quoi celle-là peut différer des autres.

Néanmoins, quelques-uns appellent Première-Communion Solennelle, celle qui se fait en troisième ou quatrième

année, alors que l'enfant a atteint l'âge d'environ 10 ou 11 ans, et qui termine une récapitulation de tout le catéchisme diocésain enseigné jusqu'à ce jour, ce qui donne lieu encore à une distribution de brevets d'instruction religieuse.

Pour ce qui est en particulier du nombre d'années de cet enseignement avant la Première-Communion Solennelle et du nombre de réunions auxquelles il donne lieu chaque semaine, disons que, dans toutes les écoles catholiques de la province de Québec l'enseignement catéchistique est obligatoire, durant les huit années qui composent les cours élémentaire, modèle et académique, ce qui fait quatre années avant la Première-Communion Solennelle et la distribution du brevet d'instruction religieuse. Les professeurs doivent enseigner la religion tous les jours, généralement au début de la classe du matin, pendant en moyenne une heure.

C'est le prêtre avons-nous dit, qui a la surveillance de cet enseignement. Quelque fois il le donne lui-même. Dans tous les cas il va rencontrer les enfants dans les écoles. Il les partage à son gré en groupes plus ou moins nombreux. En général il forme un groupe des enfants qui feront dans l'année la première communion; un autre de ceux qui se préparent à la Communion-Solennelle et au diplôme de catéchisme; un troisième groupe de ceux qui ont dépassé la Quatrième et qui suivent des catéchismes de persévérance. En Septième et Huitième le prêtre donne un petit cours d'apologétique. En tout cela il n'y a qu'à suivre le programme scolaire lui-même. Il s'entend avec les professeurs des classes, donne s'il le veut, la matière à étudier chaque semaine.

En un mot, rien dans la loi ni dans l'école ne s'oppose à tout le zèle qu'il veut déployer. Il n'a qu'à s'entendre avec le Directeur de l'école pour fixer le jour et l'heure de chaque catéchisme. Il suffit que le programme de cette matière, —tel que tracé par le Conseil d'Instruction publique, soit rempli année par année, et durant les huit années qui composent le cours primaire.

C—Pour les catéchismes de Persévérance jusqu'à quel âge les fréquente-t-on?

Ils sont fréquentés par les enfants, pendant les quatre années qui suivent l'obtention de leur brevet, c'est-à-dire jusqu'à l'âge d'environ 14 ou 15 ans.

D—L'enseignement du catéchisme est-il donné à l'école? Pendant les heures de classe?

Oui, (voir la réponse B). En moyenne une heure le matin, au début de la classe.

E—Les brevets d'instruction religieuse sont-ils délivrés dans tous les diocèse de votre pays?

Oui.

2o *Par les familles* :—

A—La majorité des familles catholiques de votre pays tient-elle à l'instruction religieuse des enfants?

Oui, toutes y tiennent, même les familles peu ferventes. En général cependant, nos familles canadiennes-françaises se reposent de ce soin sur le clergé, les maîtres et les professeurs. Les parents toutefois, sont très vigilants à surveiller l'étude de l'instruction religieuse, que doivent faire les enfants à la maison, en vue de leur classe.

B—Existe-t-il des oeuvres pour rechercher les enfants qui n'ont pas fait la première-communion? Des catéchistes volontaires réunis ou non en association, suppléent-ils dans une certaine mesure à l'apathie ou à l'indifférence des parents?

Nous n'avons pas à rechercher les enfants qui ne font pas leur première-communion, tous la font. Il peut se

présenter des exceptions, mais en quinze ans de ministère, dit un prêtre visiteur des écoles de Montréal, je n'ai eu connaissance que de deux ou trois cas de jeunes gens n'ayant pas fait leur première-communion. Tout cela s'explique facilement par le fait que l'école est catholique: aller à l'école, c'est suivre les cours d'instruction religieuse, et, dans les premières classes, faire sa première-communion. Nous n'avons donc pas à former des associations de catéchistes volontaires; les catéchistes ici, sont les professeurs des écoles.

Si quelques enfants, pour une raison ou pour une autre ne fréquentent pas les écoles régulièrement, tous les fréquentent au moins pour se préparer à la 1ère Communion.

3o Par le gouvernement :—

A—L'instruction religieuse figure-t-elle au programme scolaire (enseignement primaire? — enseignement secondaire?)

Oui, il figure en tête du programme scolaire, comme l'une des principales matières, et cela tant pour le cours secondaire que pour le cours primaire.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, qu'il suffise de noter que tous les collèges classiques de notre province ont des prêtres pour directeurs et professeurs. Les programmes sont ceux des collèges catholiques de France. Nous suivons les directions et les revues de l'Alliance catholique des maisons d'éducation françaises.

Ajoutons que nos collèges sont strictement libres et ne connaissent aucune inspection gouvernementale. Le gouvernement de la province reconnaît les diplômes décernés par les universités catholiques de Québec et de Montréal. Il aide de ses subsides nos maisons d'enseignement secondaire; et cette année même il a porté à dix mille dollars, au lieu de mille, l'aide qu'il leur accorde annuellement.

B—L'instruction religieuse est-elle donnée par les professeurs et instituteurs ou par le clergé?

Par les professeurs et instituteurs en général, mais aussi par les prêtres. A Montréal, les quatre districts scolaires ont chacun un prêtre comme visiteur des classes. Son rôle est de faire subir des examens sur toutes les matières du programme et de faire rapport aux commissaires. On peut croire qu'il ne néglige pas de s'enquérir de l'enseignement religieux.

C—Quelles matières enseigne-t-on?

Le programme comprend les prières, le catéchisme diocésain, la liturgie, l'histoire sainte, l'apologétique. Il indique en détail la répartition de ces matières sur les huit années du cours primaire.

D—Quelles sont les sanctions prévues contre les maîtres et les familles qui négligent ce devoir?

Un professeur qui manquerait à ce devoir, pécherait contre la foi sans doute, mais aussi contre la loi civile qui a fixé les programmes obligatoires, et partant, il s'exposerait au renvoi.

Il n'y a pas à notre connaissance d'ordonnance spéciale édictant des pénalités contre les familles qui négligeraient l'instruction religieuse des enfants. Il reste que, manquer à un devoir si grave s'accorde mal avec la fréquentation des sacrements. Le cas est rare d'ailleurs.

Les prêtres emploient alors envers ces familles des moyens de persuasion morale et en de très rares instances, le refus des sacrements.

Un prêtre d'une paroisse rurale nous écrit qu'il ne se trouve pas chez lui un seul catholique sur trois mille qui ne fasse pas ses Pâques. On peut voir par là, qu'il n'y a

guère de négligence sérieuse apportée au sujet de l'instruction religieuse des enfants.

E—Quelle est la proportion d'enfants qui vivent en dehors de toute religion dans votre pays?

1o Enfants non baptisés?

2o Enfants qui ne font pas leur Première-Communion Solennelle?

Les enfants non-baptisés n'existent pas chez notre peuple. Il y en a peut-être dans les familles de races étrangères qui, nous arrivent d'un peu partout.

Les catholiques de ces nations ne sont pas négligés. Nous avons des écoles catholiques pour les Italiens, les Lithuaniens, les Polonais, les Ruthènes, les Chinois.

D'après tout ce que nous venons de voir, il n'y a pas non plus, d'enfants qui ne font pas leur première-communion.

Notre Courrier

IMPORTANT

Nous attirons l'attention de tous ceux qui s'intéressent au syndicalisme féminin sur l'importante décision qui vient d'être ratifiée lors du dernier Congrès des Travailleurs Catholiques. Le texte suivant du Devoir se lit ainsi:

"Les Syndicats de femmes ou de jeunes filles auront des représentants féminins à la prochaine convention de la C.T.C.C. Telle est la conclusion à laquelle en est venue la Confédération après une courte discussion. Elle met ainsi en pratique un des vœux de la convention de Hull."

Il y a lieu de fonder beaucoup d'espoir sur cette représentation féminine qui devra donner un puissant élan aux œuvres propres à protéger l'ouvrière et aux mesures qui doivent améliorer les conditions particulières de son travail.

Comme le Congrès l'a fait lui-même, insistons pour que les cercles d'étude et les œuvres de formation préparent l'élite qui soit à la hauteur de telles responsabilités.

COURS DU SOIR. — Les cours du soir des Associations Professionnelles recommenceront au mois d'octobre. Les associées qui désirent suivre ces leçons voudront bien s'inscrire dans le courant du mois de septembre, en s'adressant aux présidentes des Associations.

LE SECRETARIAT

Nos abonnés et tous les membres de la Fédération sont priés de prendre note que désormais, les heures du secrétariat seront changées:—Le bureau sera fermé dans la matinée; il sera ouvert l'après-midi, de 2½ hrs à 6½ hrs

RAPPORT DU CONGRES.

Le rapport des travaux du congrès de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines paraîtra en novembre. Le tirage en sera limité. Les personnes qui désirent s'en procurer un exemplaire doivent donner leur nom et adresse immédiatement au secrétariat de la Fédération, ch. 3 du Monument National.

Pour le Foyer

JARDINS D'HIVER

Par un bel après-midi du mois d'août, je visitais le jardin de mon amie Jeanne. J'admirais les carrés de légumes, l'ordre et l'industrie qui leur avaient donné si belle apparence.

— "Quel dommage que l'été finisse, dis-je à mon amie, dans deux mois c'en sera fait de cette verdure et de ces fruits savoureux..."

— Je ne me déssole pas pour si peu, et, j'ai mes jardins d'hiver.

— Vos jardins d'hiver?

— Oui, venez les voir. Je vois bien que vous doutez. Venez."

Elle m'amena à la maison par une petite allée bien ratissée, le long de laquelle des framboisiers nous offraient leurs baies rouges et tentantes. Imitant le geste de mon amie j'en cueillis quelques unes et je lui dis:

— "Des framboises à la fin d'Août, c'est déjà merveilleux!"

— Cette variété de framboisiers nous donne des fruits jusqu'en octobre. Il nous faut cependant faire des provisions pour l'hiver, je mets des légumes et des fruits en conserve. Et, c'est ma dépense que j'appelle "jardins d'hiver".

— Vous mettez aussi de la poésie; rien que ce nom "jardins d'hiver" nous fait rêver."

Nous étions rendues à la dépense: quatre tablettes en font le tour; sur chacune trois rangs de jarres soigneusement alignées défient la famine.

— "Des petits pois verts! Des fèves!... j'aperçois sur l'étiquette collée à chaque bocal un nombre, 1910... 1912... 1915.. Auriez-vous eu la patience de compter les gousses que vous avez emprisonnées dans le verre?"

— Taquine, va! j'inscris, pour ma satisfaction, la date de la mise en conserve, et ces fraises que vous voyez ont été préparées en 1912

— Quel moyen, employez-vous?

— Le procédé de stérilisation; par ce moyen, les pots hermétiquement fermés peuvent conserver les fruits pendant des années.

— Expliquez-vous davantage; vous savez que je suis une ignorante en art culinaire.

— Je suppose que vous voulez préparer des fèves: après les avoir épluchées, (employez les fèves qui n'ont pas de "fils") vous les plongez dans l'eau bouillante pendant 5 minutes; cette opération s'appelle, blanchir les légumes; vous mettez ensuite les fèves dans l'eau froide; après quelques minutes, vous pouvez emplir les pots; choisissez des pots dont les couvercles sont à ressorts; les pots à couvercle vissés servent pour les confitures. Ajoutez une cuillerée à thé de sel par pinte de fèves et de l'eau bouillie (refroidie afin que le verre n'éclate pas) à l'égalité des légumes. Placez les rondelles de caoutchouc qui auront préalablement bouillie dix minutes. Vous fermez au moyen du ressort qui s'ajuste sur le couvercle, laissez l'autre ressort relevé. Le temps est venu de déposer les bocaux dans le stérilisateur; une grande marmite, une bouilloire peuvent servir de stérilisateur. Introduisez dans le fond des planches minces ou du carton afin d'éviter le choc du verre sur le fond métallique pendant l'ébullition. Mettez de l'eau à l'égalité des légumes; si vous avez de grands et de petits bocaux, ne tenez compte que des petits pour le niveau de l'eau; la vapeur d'eau, plus chaude que l'eau bouillante, stérilisera la partie de

légumes émergeant de l'eau. Recouvrez le stérilisateur. Surveillez le moment où l'eau se met en ébullition, et laissez bouillir deux heures. Vous sortez ensuite les bocaux et abaissez le ressort laissé libre tout à l'heure. L'opération est terminée. Reste à savoir si elle a réussi: quand les bocaux seront refroidis, abaissez les deux ressorts et essayez d'enlever le couvercle en vissant; s'il résiste à une forte pression de la main, le bocal est bien fermé. Remettez les ressorts tels qu'ils étaient et conservez pour vos arrière neveux.

— Je crois avoir bien compris, mais...

— Vous voulez me demander d'autres recettes? Les carottes, les betteraves, les salsifis sont blanchis 5 minutes et soumis à 1½ heure de cuisson. Vous procédez comme pour les fèves. Les pois verts enlevés de leur gousse sont blanchis 10 minutes et cuits de 2 à 3 heures suivant leur degré de maturité. Les légumes en général, doivent être mis en conserve avant qu'ils ne soient mûrs. La bonne prépare en ce moment, des tomates. Venez voir."

Dans la cuisine, on entendait ronfler les bocaux plongés dans le stérilisateur. Les deux petites filles de mon amie, élevées à bonne école, étaient occupées à vérifier les bocaux. En m'apercevant, elles me sautèrent au cou, et ne paraissaient pas se douter combien elles étaient gentilles dans leurs tabliers roses. Et voilà leur frère Paul qui entra portant un grand panier de prunes, il me salua aussi galamment que le plus courbé des gentilhommes, ce qui ne m'empêcha pas de déposer deux baisers sur ses joues rouges.

— "Je vais, Jeanne, devant vos enfants faire acte d'humilité, et continuez votre cours, s'il vous plaît."

— Il faut ébouillanter les tomates pour que la pelure s'enlève facilement. Vous les mettez en purée et les faites bouillir 10 minutes. Elles sont alors prêtes à être mises dans les bocaux, telles que vous les voyez; contrairement aux autres légumes, vous n'ajoutez pas d'eau."

Les petites Claire et Marguerite, avaient repris leur occupation et travaillaient avec cette ferveur propre aux enfants à qui on a confié une tâche; mais je ne comprenais pas ce qu'elles pouvaient faire.

— "Jeanne, vos petites sont si attentives que je ne doute pas de l'utilité de leur besogne, mais que font-elles?"

— Elles nous rendent un très grand service; elles s'assurent si les bocaux peuvent être hermétiquement fermés; la moindre fissure, ou difformité du couvercle permet à l'air de pénétrer et rend la stérilisation inutile. Vous mettez un peu d'eau dans chaque bocal, placez la rondelle de caoutchouc et le couvercle, relevez un ressort et abaissez l'autre complètement; vous renversez le bocal sur une table parfaitement asséchée; si après 5 minutes, aucune goutte d'eau n'est formée à l'extérieur, le bocal peut être utilisé. Si l'eau s'échappe on peut avec succès, changer de couvercle. Si vous ne parvenez à fermer un bocal hermétiquement, réservez-le pour les confitures ou les gelées qui se contentent d'être recouvertes de paraffine. Je ne me dispense jamais de vérifier de nouveau les bocaux après la stérilisation comme je vous l'indiquais tout à l'heure. Ainsi, il n'y a pas 2 p.c. de perte.

— Jeanne, vous êtes entraînée, mais il se fait déjà tard, j'aurais pourtant voulu savoir ce que vous allez faire des prunes que Paul vient d'apporter.

— Les prunes lavées sont mises dans les bocaux, recouvertes de sirop (composé de 3 tasses de sucre et de 2 tasses d'eau, bouilli 20 minutes). Les bocaux remplis de prunes devront bouillir 10 minutes. Tous les fruits se préparent de cette façon; le sirop est plus ou moins épais

suivant l'acidité des fruits. La durée de la cuisson varie quelque peu. 10 minutes pour les fraises, 30 pour les ananas.

— Oh! maintenant je puis me tirer d'affaires, je vais demain mettre vos conseils en pratiques.

— La semaine prochaine et les suivantes, nous préparerons des gelées de pomme, de raisin, etc. Vous serez la bienvenue.

— Comptez que j'y serai, j'attendrai votre téléphone. Maintenant je me sauve, et je vous dis un grand Merci!"

En revenant chez moi, je repassais dans mon esprit tout ce que m'avait dit ma précieuse amie. J'ai trouvé qu'elle a les qualités de la fourmi, sans en avoir les défauts. Je veux l'imiter pour ne pas être

LA CIGALE.

La Mousse

(RUSKIN)

Qui chantera jamais la plante triste et douce,
 Qui chantera jamais l'utile, l'humble mousse?
 Pas un poète encore n'a daigné la fêter;
 Ceux qui aiment les fleurs, leur parfum, leur beauté,
 Sur la mousse jamais n'abaissent la paupière.
 Elle fut, au début des choses sur la terre,
 La première bonté; sans bruit elle voila
 La froide nudité du rocher, et voilà
 Que de nos jours encor sa mission divine
 Est de voiler d'honneur la disgrâce des ruines.
 A la pierre qui tremble au bord du grand chemin
 Elle apporte un repos avec sa tendre main.
 Soyez béni, mon Dieu, d'avoir donné la mousse
 A tout ce qui est seul, pauvre et faible; elle pousse
 Si soumise et pensive et simple en son devoir,
 Chatoyante fourrure ou mince linceul noir,
 Que tout ce qu'elle touche est vêtu d'une grâce.
 Elle n'est point cueillie par le flâneur qui passe,
 Mais le petit oiseau sauvage en fait son nid,
 Et l'enfant délaissé s'est souvent endormi
 Avec un oreiller de mousse sous sa tête.
 De même qu'elle fut la charité discrète
 Pour la première fois, muette, elle est aussi
 La dernière bonté dans l'oubli sans merci.
 Au royaume des morts qui gardera nos tombes,
 Lorsque ceux dont les fleurs et les larmes y tombent,
 Eux-mêmes, dans la terre, auront été portés?
 Restez pour les vivants, oh! fleurs de volupté,
 La mousse assourdira les pas dans les allées
 Pour le repos sacré des tombes oubliées.

LEILA (1).

(1) Extrait de: *Les Heures Tristes*. Edit. : R. Bemporad, Florence.

PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE

Il est du devoir de tout homme d'assurer l'avenir de sa femme et de ses enfants en prélevant sur son gain hebdomadaire une somme fixe. Cette somme déposée régulièrement à la Banque s'accumule, porte intérêt et représente une protection contre la maladie et les accidents de la vie.

Ouvrez un compte à notre Département d'Épargne et protégez les vôtres.

BANQUE D'HOCHELAGA

fondée en 1874.

Pour les Cercles d'Étude

RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LA CARRIÈRE DE L'ART.

par Mlle Berthe Le Moyne.

Il eut été intéressant de vous présenter les résultats d'une enquête sur l'enseignement professionnel dans toutes les carrières artistiques, la musique surtout, qui prend tellement d'extension comme carrière professionnelle.

J'ai dû, dans l'intérêt des renseignements que vous attendez de moi, restreindre mon enquête aux beaux arts seulement n'ayant pas la compétence voulue dans les autres arts libéraux.

On demande tout d'abord la différence qui existe entre l'art d'agrément et l'art étudié au point de vue professionnel.

L'art d'agrément est celui qui sert à former le goût, à récréer, ou encore à orner le foyer sans aucun but commercial. Nous désirons ici, attirer l'attention sur la fausse éducation qu'on donne trop souvent aux enfants, en leur faisant faire, dès qu'ils commencent leurs études, la copie des chromos, tandis qu'on néglige de leur former l'œil par l'enseignement des vraies théories. Il faudrait dès le début leur faire comprendre la supériorité d'une esquisse d'après nature, sur la copie.

L'art étudié et pratiqué au point de vue professionnel est celui qui a pour but de subvenir aux besoins de la vie.

En dehors de ces deux points de vue, il y a le grand art; l'art pour l'art, qui répond à une véritable vocation artistique, beaucoup moins léger que l'art d'agrément, et dont on n'espère aucun profit pécuniaire.

Dans les trois cas, les études préliminaires seront toujours les mêmes, mais elles seront plus ou moins approfondies suivant le but qu'on se propose, car il est entendu que le grand art étant la manifestation du beau et l'interprétation de la nature, il demande pour atteindre une certaine perfection, des études beaucoup plus longues que dans le simple art d'agrément, qui a pour objet d'amuser et de plaire. Dans l'art considéré au point de vue pratique du gagne pain, ces études varient de durée, suivant la carrière qu'on veut embrasser.

Quelles sont les principales carrières artistiques professionnelles?

Le tableau, l'enseignement, l'illustration et l'annonce, les applications décoratives.

Le tableau est de toutes, la moins lucrative, car outre qu'elle demande de longues études et exige aussi un réel talent que tous ne possèdent pas, le public canadien n'apprécie pas encore suffisamment ce genre d'art, et les tableaux se vendent très difficilement.

L'enseignement est une carrière qu'on ne saurait encourager pour le moment encore, parce qu'il n'y a pas assez de demande de professeur; de là des cours qui ne sont pas suffisamment rétribués. Les cachets ordinaires sont d'un dollar de l'heure. Comme la plupart des professeurs ne donnent que quelques heures de cours par semaine ils ne peuvent gagner leur vie par l'enseignement seulement et il leur faut un autre moyen d'existence. Il est vrai que certaines écoles anglaises, l'école Normale anglaise, l'école Trafalgar, le cours élémentaire de la Galerie des Beaux-Arts, donnent à leurs femmes professeurs un salaire de \$500.00, \$800.00 et \$1,200.00 pour dix mois de professorat, suivant le nombre d'heures d'enseignement par jour. Dans ces cas, mais ils sont des exceptions, l'enseignement peut être une véritable car-

rière professionnelle. Pour les hommes, les conditions sont meilleures.

L'illustration et l'annonce emploient aussi le talent de quelques-unes de nos jeunes artistes canadiennes, mais pas plus que le professorat, est-ce là une carrière rémunératrice.

La dernière carrière artistique que nous mentionnons est celle des *Arts Décoratifs* ou *applications décoratives*. On entend par là les arts qui ont pour but de créer, non des oeuvres d'art isolées, comme un tableau, une statue, mais des oeuvres d'art ayant une destination déterminée. Ces arts sont parmi ceux qui peuvent être exercés par la femme: la céramique, la peinture sur porcelaine, la verrerie, la mosaïque, le cuir, la peinture décorative, les tissus, la tapisserie, les dentelles et broderies, l'incrustation, etc.,

Quelques-unes des institutions qui, dans notre ville préparent les femmes à ces carrières sont: la Galerie des Beaux-Arts, le Conseil des Arts et Manufactures, l'École d'Enseignement Secondaire et plusieurs autres institutions du même genre: les cours de dessin de l'Association des femmes d'affaires, de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste.

Toutes enseignent le dessin qui est la base de ces arts, mais aucune d'elle ne prépare en vue de leur application à l'industrie, c'est-à-dire aux arts appliqués, sur lesquels nous voudrions appuyer davantage, à cause des débouchés auxquels ils donnent lieu de nos jours. Nos écoles des Beaux-Arts forment nos artistes pour le tableau, le professorat ou l'illustration, l'école Technique fournit l'instruction nécessaire à l'architecte, l'ingénieur civil, mais l'artisan canadien n'a encore aucune école pour former son goût et son jugement.

Il est à désirer que l'on vienne à considérer indispensable une institution où l'enseignement des beaux-arts appliqués mettrait l'étudiant — par les connaissances qu'il y prendra — en relation directe avec les maisons qui emploient les artistes professionnels, soit en décoration, en illustration, annonce, art céramique, verrerie, orfèvrerie, tapisserie, etc. Aux États-Unis les enfants finissent au "Grammar School" c'est-à-dire des enfants de 14 ans et même 13 ans, entrent aux "Schools of Design" et choisissent selon leurs aptitudes une branche d'art commercial. Citons comme exemple deux grandes écoles "The School of Design" de Providence, Rhode Island, qui donne des cours industriels de cinq ans pour décorations d'intérieurs, motifs de préart, tapis, tissus, cuir repoussé, etc., etc., et "The school of Pennsylvania", célèbre pour ses cours de poterie et d'orfèvrerie. Notons que les femmes les suivent avec succès et y trouvent des carrières rémunératrices.

Il est à présumer que les femmes ici comme aux États-Unis, trouveraient un gagne-pain suffisant dans ces carrières.

Ainsi les directeurs de la Maison Birks disent qu'ils ont parmi leurs employés bijoutiers, quatre jeunes filles. Toutefois leur artiste joaillier vient d'Angleterre, et ils font venir d'Angleterre, de France et des États-Unis, artistes ou modèles, selon leurs besoins. Et cette maison nous fait remarquer que les affaires augmentent avec le pays qui se développe, ils emploieraient de préférence, s'il s'en trouvait, des artistes canadiens compétents. Une manufacture d'indienne à Montréal, envoie un agent en France, chercher les modèles dont il a besoin. Là aussi sans doute, on emploierait de préférence des artisans canadiens.

Nous n'avons pu consulter que ces deux maisons, mais nous aurions eu sûrement des révélations, si notre enquête s'était davantage étendue.

Signalons pour terminer, la belle initiative de l'hon. M. Athanase David, qui a fait passer un projet de loi, en vue de la fondation d'une école des Beaux-Arts à Montréal. Souhaitons sincèrement, avec les directeurs de nos différentes écoles des Beaux-Arts, qu'on en fasse une École des Beaux-Arts appliqués, ce dont le pays a grand besoin.

“LE COIN DES BONNES IDEES”

Il y a quelque temps, nous lisions dans l'Echo de la Ligue Patriotique des Françaises une proposition qui nous parut bien attrayante, celle de réserver une colonne du journal au "Coin des bonnes idées", où chacune pourrait venir chercher un stimulant, une inspiration, une "idée", enfin, pour l'aider dans son apostolat, dans son action de jeune, c'est-à-dire de "réformante". L'on proposait aux membres des cercles d'études de trouver elles-mêmes ces bonnes idées et de les offrir chaque mois à leurs amies connues ou inconnues, lectrices de partout.

Pourquoi, n'aurions-nous pas nous aussi, ce petit coin où nous rencontrer et nous entendre? Nos cercles d'étude sont jeunes. Ils ont besoin de l'expérience les uns des autres. Le succès et l'utilité de nos Journées d'Étude en sont une preuve. Mais il faudrait pouvoir entretenir tout le long de l'année ces bonnes relations. Il faudrait qu'à chaque occasion les questions et les réponses puissent alterner et faire jaillir la lumière ou la générosité.

Le projet a été vivement applaudi lors de la dernière réunion du Comité Central des cercles d'étude. Nous commençons donc dès aujourd'hui à le réaliser en demandant à nos amies de nous dire en quelques lignes ce qu'elles pensent du vrai but, du véritable idéal d'un cercle d'étude. Il serait bon de trouver une formule courte et simple qui dise tout et qui dissipe les préjugés, qui soit en quelque sorte un mot d'ordre. Nous ne publierons en cet espace restreint que les toutes meilleures réponses. Et si l'on nous adresse des critiques ou des rectifications à ces réponses, la discussion amicale sera poursuivie de mois en mois.

L'on pourra, si l'on ne désire pas se faire connaître, signer d'un pseudonyme dont la *secrétaire de rédaction* gardera le secret.

Tél. Plateau 5397

Heures de consultations:
de 2h. à 4h. et de 7h. à 8h. p.m.

Docteur Léon Gérin-Lajoie

Ancien assistant étranger à l'hôpital
de Vaugirard Paris

Membre correspondant de la Société Anatomique de Paris

251, rue Sherbrooke ouest

Montréal

Rapport du Congrès d'avril 1921

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET LA FORMATION DES CLASSES DIRIGEANTES.

par Mme A. Lesage-Derome.

L'enseignement secondaire pour les femmes, chez nous, c'est un cours classique. Ceux que la définition pourrait effrayer trouvent dans ces mots même de quoi les rassurer. Un cours classique : i. e. l'enseignement des humanités, ou encore le cours lettres sciences identique à celui qui se donne dans nos collèges canadiens; i. e. encore dans la section des lettres : littérature, langues anglaise, française, latine, italienne, grecque ou espagnole au choix; dans la section des sciences; mathématiques, physique et philosophie.

On peut obtenir un baccalauréat dans l'une ou l'autre de ces sciences; l'on a alors le baccalauréat es-sciences ou le baccalauréat ès-lettres. Des examens non signés et passés avec succès dans ces deux sections et corrigés avec ceux des garçons, par les mêmes correcteurs, donnent droit au titre de bachelier ès-arts. Ce titre est décerné plus souvent que les deux autres par la seule école d'enseignement secondaire pour les jeunes filles que nous ayons. Cette école est tenue par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Fondée depuis 13 ans elle a formé 60 bacheliers ès-arts.

Le but d'un tel enseignement n'est pas évidemment une formation technique. Donner à la femme plus de largeur d'esprit, de l'entraînement dans l'effort, des méthodes de travail, tel est le fruit normal à attendre et à retirer de l'enseignement secondaire. Or comme il peut toujours être bon et n'être jamais nuisible pour une femme, quelque place qu'elle tienne dans la vie et quelque âge qu'elle ait, de posséder ces qualités, souhaitons pour elle et spécialement pour celle des classes dirigeantes l'avantage de cette formation.

J'ai dit quelque place qu'une femme tienne dans la vie. Considérez la jeune fille avant son mariage. Ce genre d'études occupera utilement son temps parce qu'il remplira le grand vide qui existe souvent entre la sortie du couvent et le choix d'un état de vie, chez la plupart de nos jeunes filles.

Ne craignons pas pour elles le déclassement par ce moyen. Si l'enseignement secondaire est bien reçu, et pourquoi ne le serait-il pas, il suffit à lui seul pour fortifier la conception pratique de la vie, et pour assurer un développement moral et chrétien au moins égal sinon supérieur au niveau intellectuel qu'il procure. Une telle éducation porte avec elle le contrepoids de ses périls.

Je ne réponds à cet objection que l'enseignement secondaire éloigne la femme du foyer car toute la présente étude témoignera j'espère que cet enseignement non seulement ne crée pas à la femme des besoins qui l'éloignent de chez elle, mais la met en état de mieux s'acquitter de ses devoirs.

Cela étant dit, transportez la jeune fille dans un foyer qu'elle a fondé. Si elle a des loisirs, sa formation secondaire combattra chez elle le désœuvrement et les plaisirs dangereux. Dans tous les cas il la préservera des doctrines erronées, lui permettra de s'accorder des jouissances légitimes, de refaire un peu ses forces morales diminuées au contact des mille soucis d'une maison.

Nous n'imaginons pas de créatures humaines sans devoirs. L'étendue, la complexité, la délicatesse, les difficultés de ceux d'une épouse et d'une mère, supposent pour qu'elle les remplissent intégralement, beaucoup de force

d'âme, de cœur et de caractère, et une formation d'esprit qu'elle s'accordera dans la mesure où elle voudra en faire bénéficier son entourage. Supposez une femme qui par l'application de notions scientifiques et d'un esprit très éclairé sur les devoirs familiaux crée dans son foyer de meilleures conditions matérielles : alimentation, hygiène, logement; une femme qui puisse choisir les éducateurs de ses enfants, discuter avec eux sur les programmes, suivre le développement intellectuel de ses fils et de ses filles, y contribuer même, s'imposer à leurs yeux par la rectitude de son jugement, la sûreté de ses connaissances; une femme qui ne se satisfait pas d'une communauté d'intérêts et même d'affection avec son mari mais qui désire celle plus noble de la pensée; une femme qu'une heure de causerie sérieuse avec son mari repose de ses fatigues et fait trouver vide les distractions du dehors; une femme qui ayant une vraie et haute idée de la solidarité humaine provoque et encourage autour d'elle les mouvements humanitaires, charitables et sociaux les plus nobles. Imaginez ainsi dix femmes, imaginez-en cent et dites-moi, mesdames, si par leur action la face de tout un peuple ne doit pas changer.

Cette formation secondaire, avons-nous dit, est utile dans toutes les vocations de la femme. La religieuse trouvera dans l'étude et la possession de la philosophie et de la langue latine des avantages religieux et intellectuels hors de toutes discussions. Pour celle qui enseigne, les avantages éducationnels, pédagogiques et partant sociaux seront immenses.

Ici, mesdames, il me semble qu'un voile tombe nous laissant entrevoir en même temps que la responsabilité des classes dirigeantes toute l'étendue de leurs devoirs et conséquemment la nécessité pour elles d'une formation de choix.

Et d'abord, qu'appelle-t-on classes dirigeantes? La classe dirigeante c'est l'élite des groupes de personnes qui ont entre elles une similitude soit morale, intellectuelle, technique, sociale ou économique. Ces groupes exercent dans leur ensemble respectif une influence naturelle, plus ou moins bonne, toujours très grande, souvent multiple.

Nous prétendons donc que les femmes des classes dirigeantes ont tout à attendre de la formation secondaire parce que cette dernière en fera des femmes d'œuvres éclairées, raisonnables, à l'influence bien définie.

Voici ce que dit Mgr Dupanloup de l'influence féminine: "Il est incontestable, et cela est important à rappeler, que dans tous les pays et dans tous les siècles, les femmes ont une action tantôt bonne, tantôt mauvaise, mais toujours considérable sur l'esprit public et sur les événements les plus importants. Que de révolutions ont eu leurs causes premières dans l'action des femmes". Et si des siècles éblouissants comme celui de Louis XIV et de Louis XV ne furent pas des époques de lumière intellectuelle féminine c'est que les passions du temps, corollaire de trop de luxe, avaient besoin de femmes ignorantes et sans force morale pour excuser le vice.

Une des classes qui possèdent une prépondérance considérable c'est celle qui possède la fortune. Et dans notre pays elle est relativement nombreuse; il est temps. Un peuple, et le nôtre canadien-français, a besoin plus que d'autres peut-être qu'on lui oppose cette force. Il le faut même s'il veut combattre avec les mêmes armes qu'on lui oppose. Les derniers événements internationaux qui ont duré cinq ans lui ont fait toucher du doigt ses richesses au vrai sens du mot. Il serait donc temps que notre valeur

serve à acquérir toute la valeur intellectuelle et morale dont nous avons besoin.

L'on attend davantage de cette classe. Elle doit donner l'exemple du travail et de la loyauté. C'est ainsi qu'elle se fera pardonner ses richesses; comme le disait Monsieur l'abbé de Poncheville.

Le socialisme, comme une marée montante est à nos portes et nous gagne tous les jours. De tous côtés c'est un désir d'oisiveté en même temps qu'une soif de bien-être et de luxe. Que la classe aisée, par l'usage modéré de ses biens et par son activité inspire le respect et l'attachement plutôt que l'anarchie et le désœuvrement. C'est à elle, qui devrait avoir le vrai sens de sa responsabilité et de ses devoirs, qu'il convient, qu'il incombe de présenter le travail comme une loi nécessaire, de retremper dans le travail même toute la génération actuelle.

Le foyer est l'école désignée pour l'enseignement de ces vertus civiques et sociales. On demande à la mère de faire cette oeuvre. Son devoir est de régler par une vie disciplinée le temps et les occupations de ses enfants, de leur inculquer avec le catéchisme des convictions d'honneur. Et ceci plus encore pour ses fils que pour ses filles, j'oserais dire. Qu'elle leur montre leur responsabilité politique et religieuse, qu'elle en fasse des hommes, des consciences. Elle doit les encourager à occuper les fonctions publiques, les leur montrant comme le théâtre où se jouent souvent les plus chers intérêts d'un pays, leur inculquer les convictions, leur inspirer le courage qui les y fassent porter la défense acharnée des droits religieux, sociaux et nationaux. Et si vous doutez de l'influence féminine dans ce domaine, écoutez ce que M. de Tocqueville écrivait à Madame Swetchine, au XIXe siècle: "Rien ne m'a plus frappé, dans l'expérience déjà assez longue que j'ai faite des affaires publiques, que l'influence qu'exercent toujours les femmes en cette matière; influence d'autant plus grande qu'elle est indirecte. Je ne doute pas que ce ne soit elles surtout qui donnent à chaque nation un certain tempérament moral qui se manifeste ensuite dans la politique. Je pourrais citer nominativement un grand nombre d'exemples qui achèveraient d'éclaircir ce que je veux dire. J'ai vu cent fois dans ma vie, des hommes faibles montrer de véritables vertus publiques, parce qu'il s'était rencontré une femme qui les avait soutenus dans cette voie, non en leur conseillant tels ou tels actes en particulier mais en exerçant une influence fortifiante sur la manière dont ils devaient considérer le devoir ou même l'ambition."

Et alors je vous demande simplement, Mesdames, si une femme peut sans s'y préparer imprimer à son entourage cette poussée intellectuelle, sociale, politique, morale et religieuse. Ne croyez-vous pas plutôt que la culture intellectuelle secondaire lui donnera la possession nécessaire d'elle-même, la gravité et l'autorité pour commander, la patience pour supporter et attendre. Elle puisera dans l'étude religieuse et apologétique l'habitude de la pensée et de la vie intérieure et l'autorité d'une conseillère; dans la fréquentation des idées philosophiques: théodicée, psychologie, morale et logique, elle fortifiera son esprit et épurera ses sentiments; dans la fréquentation approfondie de l'histoire, elle acquerra l'expérience qui lui permettra de juger sainement des faits et des personnages de son époque. Des principes solides d'économie sociale éclaireront sa charité et feront régner la justice parmi ceux dont elle a la garde. En un mot, une femme ayant de la fortune, de l'aisance, et possédant ce contrôle d'un esprit intelligent, cet ascendant d'une conscien-

ce droite et éclairée, fera une des oeuvres nationales et religieuses les plus nobles et les plus utiles qui soient.

Nous avons déjà dit que l'enseignement secondaire n'est pas un enseignement technique. Il achemine vers la spécialisation, il y prépare. Quels services ne rendront pas dans leur carrière, les institutrices, les journalistes, les employées du service civil, par exemple, leur action sociale, différente de celle des personnes de la classe dirigeante dont nous parlions tout à l'heure, parce qu'elle s'exerce en dehors du foyer, profitera aussi des immenses avantages de l'éducation secondaire.

Placées dans un autre milieu, elles profiteront d'observations qui échappent à bien d'autres. Elles accompliront leur tâche avec plus de méthode et de persévérance. Elles auront des opinions plus justes et les exprimeront plus fortement.

Que dire du rôle social de l'institutrice surtout. Il semble que c'est vers cette carrière que l'enseignement secondaire féminin doit diriger comme naturellement celles qui veulent se spécialiser. Car l'école est le prolongement de la famille. La province de Québec qui sait ce qu'elle doit à l'école constate en même temps tout ce qu'elle doit attendre d'elle. Elle demande des professeurs, encore des professeurs en nombre et en valeur. Transportez dans le domaine scolaire et dans toute la mesure applicable, et elle est grande, ce qui a été dit précédemment de l'influence de la mère, et vous voyez que le rôle de l'institutrice d'élite n'est pas moins important. Cette élite de professeurs, l'enseignement secondaire peut nous la donner.

Quand une femme a rempli auprès des siens tous ses devoirs, qu'elle a donné à chacun la plénitude de son action bienfaisante, a-t-elle fini son oeuvre? Je ne crains de dire: non. "Tout don correspond à un devoir". Et les loisirs laissés par les occupations familiales doivent être utilisés à servir la grande famille humaine. Je n'appelle pas loisirs le temps qui reste après le théâtre et les mille courses inutiles, mais bien dans le vrai sens chrétien du mot: le temps que l'on prélève sur ses distractions.

La bonne volonté ne suffit pas dans la direction et la pratique des oeuvres sociales, car pour être solides, ces oeuvres doivent être basées sur des principes. Dans les multiples oeuvres sociales qui incombent à la femme à cause de leur nature et de leur but, n'a-t-elle pas besoin d'une culture forte et religieuse pour discerner, au milieu du tumulte contemporain, les vrais principes inspirateurs de toute action sociale et les idées directrices de cette même action?

L'action personnelle, si bienfaisante soit-elle est forcément limitée. La femme doit songer à communiquer son savoir, et le fruit de son expérience. Ceux qui lui ont découvert le don de la parole ne sauraient s'attrister qu'elle l'emploie au service du bien. Et puisque ce qui est écrit demeure, la parole écrite ne devra pas craindre de prendre place soit dans les quotidiens, soit dans les revues.

La discipline de l'esprit et la méthode dans le travail, acquises par les études secondaires, seront d'un grand secours à la femme pour renouveler son effort et pour soutenir sa persévérance. Si l'effort et la persévérance sont les deux facteurs du succès, ils sont au moins aussi nécessaires pour atteindre le but des oeuvres ici préconisées, l'influence morale. La persévérance et l'effort seront calmes puisqu'ils seront au service de la bonté. Et il me semble, Mesdames, que la bonté c'est le sacerdoce féminin.

"La foi nous rend à nous-même."

Bossuet.

Rapport des Associations Professionnelles

par Mlle Maria Auclair.

Dès sa fondation la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste invita les ouvrières de toute catégorie à se grouper en association professionnelle. Que de difficultés il a fallu surmonter pour préparer une telle organisation; combien il a fallu de persévérance et de tenacité pour faire disparaître les préjugés d'alors et convaincre les esprits de l'importance d'un devoir national à remplir en vue de protéger les nôtres contre la vague grandissante du socialisme qui s'infiltrait peu à peu dans notre société. C'est en 1906 et en 1907 que furent fondées l'association des institutrices catholiques de Montréal, les associations professionnelles des employées de magasin, de manufacture, de bureau et de téléphone, quelque temps après ces deux dernières se fusionnèrent et plus tard, en 1910, les femmes d'affaires se joignirent au mouvement.

Ces associations sont autonomes, fondées par la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, il est vrai, mais n'ayant plus de commun avec elle que le lien fédératif. Depuis 1915 l'association professionnelle des employées de bureau possède sa charte et en 1920 les associations professionnelles des employées de manufacture, de magasin et les femmes d'affaires s'incorporèrent à leur tour.

Au Bureau de Direction de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste les associations professionnelles sont représentées par le Comité des oeuvres économiques, ce comité se compose des officières des associations professionnelles. C'est parmi ces dernières que le Bureau de Direction choisi leur représentante et en vue de former une élite destinée à diriger ces divers groupes, le Comité les convoque à un Cercle d'études dont les réunions mensuelles sont consacrées à approfondir les questions d'ordre social et d'intérêt commun.

Au début, les différentes officières commentèrent des auteurs sur des sujets d'études sociales et depuis deux ans sous l'habile direction de Madame Henri Gérin-Lajoie, présidente générale, les questions d'actualité sont mises à l'ordre du jour et commentées. Les six séances de cette année ont été consacrées à l'étude du salaire minimum et à la diffusion d'une double enquête en préparation de ce présent congrès. Les enquêtes sont faites pour découvrir les maux que souffre la classe des travailleuses, dans le but d'y apporter des réformes et d'améliorer leur situation.

Les associations de concert avec la Fédération travaillent à développer et à protéger les intérêts moraux, sociaux et professionnels de la femme et à fortifier son action dans la famille et la société.

Pour assurer le caractère catholique de l'association un aiseur spirituel est désigné par l'ordinaire. M. l'abbé Henri Gauthier, p.s.s., l'apôtre dévoué des oeuvres sociales et catholiques, fondateur de l'oeuvre excellente du "Foyer" et d'une revue féminine qu'on nomme également "Le Foyer", a été le premier aiseur spirituel de deux de nos associations durant plusieurs années consécutives, son zèle inlassable et son dévouement aux nobles causes sont suffisamment connus pour ne laisser nullement douter des grands avantages dont ces associations ont bénéficié de sa paternelle direction.

Les associations professionnelles organisent annuellement des retraites fermées où les associées peuvent aller retremper leur courage et leur énergie, affermir leur conviction religieuse afin de répandre autour d'elles l'atmosphère d'esprit chrétien dont sont imprégnés ces foyers de charité et de vertu.

phère d'esprit chrétien dont sont imprégnés ces foyers de charité et de vertu.

Deux cérémonies religieuses ont lieu durant l'année, la messe à Notre-Dame de Lourdes et la cérémonie à l'occasion de la fête du travail à l'église paroissiale Notre-Dame ordinairement présidée par sa grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Les associations professionnelles prêtent leur concours à tous les grands mouvements; c'est ainsi que les membres ont obtenu des signatures pour la lutte contre l'alcoolisme, des sous-comités se sont occupés de la couture pour le congrès eucharistique de 1910 et en 1912 elles prirent aussi part à l'exposition du "Bien être de l'enfance."

Chacune de ces associations convoque ses membres à des assemblées mensuelles dans le but de les initier aux questions religieuses, sociales, littéraires et artistiques par des sujets que des conférenciers distingués veulent bien traiter. Nous avons eu une conférence sur: "Le christianisme et la condition de la femme" par M. Gustave Gauthier, docteur Es-lettres, professeur à l'Institut Catholique de Paris, en 1911 une série de conférences par le révérend père Plantier, S.J., sociologue distingué de Reims en 1913. Nous avons aussi entendu des sociologues, des professeurs d'histoire, des mutualistes, des journalistes, des avocats, des médecins, parmi lesquels on comptait des prêtres, des religieux et des laïques, hommes de science dévoués aux grandes causes. Nous avons aussi bénéficié de causeries faites par des dames, parmi ces dernières rendons un grand hommage à notre très dévouée, présidente générale qui s'est si généreusement prodiguée envers nous toutes travailleuses et canadiennes-françaises. Il ne faut pas oublier de dire que 376 conférences furent données dans les associations professionnelles, dont 184 pour les ouvrières, à quatre endroits de la ville.

L'ordre du jour est le même pour les associations professionnelles, les assemblées commencent toujours par une prière composée par sa grandeur Monseigneur Bruchési; à l'occasion du premier congrès, suivent la lecture des minutes, des rapports des comités, la conférence et l'assemblée est généralement terminée par un programme musical, où un grand nombre de jeunes artistes font preuve de réel talent.

Le premier congrès ayant révélé la lacune qui existait en science ménagère et les effets désastreux de l'ignorance de la mère de famille, les quatre associations professionnelles fondaient alors des cours destinés à remédier à cet état de choses.

Depuis 1909, date de la fondation des premiers cours et l'année suivante, nous avons rencontré des personnes assez généreuses pour donner des leçons gracieusement afin de nous permettre de constater la possibilité des cours-post-scolaires.

ENSEIGNEMENT MENAGER :

	Cours.	Inscription.	Ass. totale.	Moyenne.
Emp. manufacture	1690	3824	39983	23.6
" magasin	117	178	766	6.54
" bureau	217	273	2426	11.17
Femmes d'affaires	80	27	322	4.
	2104	4302	43497	20.6

COURS PROFESSIONNELS:

	Cours.	Inscription.	Ass. totale.	Moyenne.
Manufacture	776	1403	19110	24.6
Magasin	294	643	5711	19.42
Bureau	160	232	2160	13.5
Femmes d'affaires	265	271	2826	10.6
	1495	2549	29807	19.9
<i>Cours ménager</i>	2104	4302	43497	20.6
<i>Cours professionnels</i>	1495	2549	29807	19.9
Grands totaux	3599	6851	73304	20.36

Les 3599 cours professés aux membres des associations professionnels ont occasionné une dépense pour.....
 les employées de manufacture de la somme de \$6,206.74
 " " " magasin de la somme de 1,255.75
 " " " bureau de la somme de 1,134.82
 " femmes d'affaires de la somme de 1,095.90
 Total \$9,693.21

Pour aider les associations professionnelles le Comité des oeuvres économiques a obtenu un subside de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, \$1,500. pour la première année et \$1,000. pour les trois années subséquentes, soit \$4,500.00

la différence qui est de \$5,193.21 a été recueillie par les diverses associations au moyen d'organisations tels que concerts, conférences, parties de cartes et raffles, ces chiffres parlent par eux-mêmes et prouvent tout l'intérêt que les associations portent à leurs membres.

FONDATION DES ASSOCIATIONS:

- le novembre 1906 l'association des emp. de magasin.
- " 20 janvier 1907 l'association des emp. de bureau.
- " 27 février 1907 l'association des emp. de manufacture.
- " l'association des emp. de téléphone.
- " 29 décembre 1907 l'ass. des institutrices de Montréal.
- " l'association des aides ménagères.
- " 15 décembre 1910 l'association des femmes d'affaires.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Plusieurs des associations professionnelles étaient très frêles à l'origine, tandis que d'autres associations ont pu tenir de brillantes assemblées au début. Les premiers cinquante membres des employées de manufacture se retirèrent en bloc et c'est au Patronage d'Youville qu'elle prit ensuite cette vitalité qui la distingue aujourd'hui; près de 5000 ouvrières se sont succédées, 1200 sont actuellement en règle avec leur association. Les assemblées mensuelles ont eu lieu au Monument National depuis 1907 et dans les sections paroissiales depuis 1910.

Une des premières préoccupation de l'association professionnelle des employées de manufacture fut la fondation d'une "Caisse de Secours" pour ses membres malades, une fête annuelle est organisée en vue de prélever des fonds; de 1908 à 1921, 1225 associées y prirent part,

247 malades bénéficièrent de 2572 jours payés en temps de maladie pour un montant total de \$1348.00 et 206 visites furent faites auprès des malades par des compagnes.

Un médecin donne gratuitement des consultations aux membres qui le consultent à son bureau, Dr. A.-H. Robert a donné environ 200 consultations annuellement depuis 1912.

Des réformes et des mesures ont aussi été obtenues par l'association du bien-être des ouvrières.

Le travail dans l'association se fait par comité, nous comptons le comité de placement et de protection morale, comité d'enquête et d'arbitrage, comité des retraites fermées, comité des cours et comité artistique.

L'association professionnelle des employées de manufacture a fondé des sections paroissiales dans dix endroits différents: Hochelaga, Maisonneuve, St-Eusèbe, Ste-Hélène, Ville St-Laurent, St-Zotique, Emard, St-Jean-Baptiste de Lasalle, Sacré-Coeur et St-Henri, les ouvrières de vingt paroisses ont bénéficié des avantages donnés par l'association.

Par une pensée pieuse pour ses associées décédées l'association fait chanter une messe de Requiem annuellement pour le repos de leur âme.

Confiée dès les débuts à la protection de la très sainte Vierge l'Association a fait solennellement sa consécration à Marie Reine des Coeurs le 15 juin 1919. Elle a pour emblème la Vierge au fuseau et pour devise: Aime, travaille et prie.

L'association professionnelle des employées de magasin ont pour devise: Travail, honnêteté, bienveillance. 973 employées de magasin se sont inscrites depuis la fondation, 107 s'intéressent à leur association.

Cette association veut le bien-être et le perfectionnement de ses membres et leur procurer l'avantage de devenir des employées compétentes tout en leur procurant une distraction honorable. L'association fonde une "Caisse de Secours". \$207.00 furent payées en temps de maladie; Un cours de diction sous la direction de Mlle Idola St-Jean; Une chorale et un cours de solfège sont confiés à Mme McMillan. Puis, les cours professionnels en 1914.

Par l'intervention de l'association la Loi des sièges inconnu par plus d'un patron fut mise en vigueur dans nos principaux magasins en 1911.

En 1917 des démarches furent faites auprès des marchands pour connaître leur assentiment et obtenir la fermeture à bonne heure un troisième soir, 135 marchands s'engagèrent à favoriser ce mouvement et à mettre la Loi en pratique dès qu'elle serait passée.

Il y a deux ans les employées de magasin présentaient une requête aux marchands détailliers qui amena la fermeture des magasins de l'Est à six heures le samedi, durant les mois de juillet et août.

L'association des employées de bureau a pour devise: "Soyons utiles" que les membres mettent en pratique en se dévouant à parfaire les connaissances nécessaires aux jeunes filles qui travaillent dans les bureaux par des cours de grammaires française et anglaise, comptabilité, sténographie bilingue, dactylographie, conversation et correspondance dans les deux langues officielles du pays.

Leur vocation familiale se prépare par des cours d'enseignements ménager et d'hygiène, six d'entre elles ont obtenu des certificats décernés par la Croix rouge.

1675 employées de bureau se sont inscrites à l'association, 125 sont des membres actifs. Sur les 90 conférences données à ce groupe les dix conférences de la deuxième année furent données exclusivement par les conseillères.

Une requête portant 46 signatures a été adressée aux Ministres et Députés de l'Assemblée législative à Québec, demandant le renvoi du projet de Loi No, 105 constituant en corporation l'Association des sténographes de la Cour supérieure, ce qui aurait privé les femmes sténographes des privilèges dont elles ont droit.

Une bibliothèque date de 1909, 390 volumes sont sur les rayons. Jusqu'à ces derniers temps 25 associées s'y intéressèrent, depuis janvier 1921 les associées sont tenues de faire un dépôt de \$1.00 par année, il en est de même du cercle d'amusement créé en 1915 afin de permettre aux jeunes filles employées de bureau de prendre un peu d'exercice en plein air. La ville permet de se servir d'un terrain pour Tennis au Parc Lafontaine; les jeunes filles qui s'y intéressent, elles sont 40, ont pris part à trois tournois en 1915, 1916 et 1917, mesdemoiselles B. Au-

clair, B. Maillé et Chalifoux remportèrent successivement la coupe.

L'association des femmes d'affaires invitent toutes les femmes dans le commerce à se joindre à leurs consœurs qui se dévouent depuis 1910 à toutes les questions qui sont du ressort de la femme.

Depuis les débuts 396 marchandes et modistes s'inscrivirent, sur ce nombre 140 sont actuellement en règle. Leur mot d'ordre est l'union fait la force, la charité notre lien.

Les seize cours de la première année furent donnés par les doyens de l'Université, ceux de la deuxième année par notre très distinguée présidente générale. L'association partage son travail entre quatre comités qui sont le comité de recrutement, le comité des finances, le comité des retraites fermées et le comité des questions civiques.

Voilà Mesdames, Messieurs les grandes lignes du travail fait par les associations professionnelles dans le Comité des oeuvres économiques.

Rod. Carrière, Henri Senécal

Opticiens et Optométristes
207 Est, Rue STE-CATHERINE
Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet
MONTREAL



Assortiment complet de lorgnons lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

Rendez-vous pris par téléphone

Nous Brodons, Nous Etampons.
Nous Perlons
Demandez toujours le meilleur coton
Français: M. F. A.
Raoul Vennat

642, S.-Denis. — Tél. Bell Est 3065
Nous vendons toute la Musique
Française

C.-J. GRENIER & Cie

Fabricants et Importateurs de Corsets. — Grand choix de gants pour dames.
401-403 est, STE-CATHERINE MONTREAL

TEL. UP 2187. TEL. Rés.: Up 1329
JOSEPH SAWYER
ARCHITECTE, MESUREUR et EVALUATEUR.
407, rue GUY, Montréal.

MAPPIN & WEBB LIMITED

BIJOUTIERS ET ORFEVRES
353, O. Ste-CATHERINE, Montréal
Catalogue en français sur demande.

J.-A. TEASDALE & CIE

Lits de plume, matelats neufs et réparés
DÉSINFECTION de la PLUME par la VAPEUR
après les maladies contagieuses
157, VISITATION, Montréal — Tél. Est 1916

La Banque Provinciale DU CANADA.

Siège social, 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé et surplus 4,500,000.00

Honorable Sir *Hormisdas Laporte, C.P.*, président,
M. *Tancrède Beincven*, vice-président et directeur général.

L'honorable Sir *Alexandre Lacoste*, président du bureau de contrôle.
La seule Banque en CANADA ayant un bureau de contrôle pour son département d'épargne.

SUCCURSALES A MONTREAL.

346 est, rue Beaubien, angle St-Valier.
493 est, rue Bélanger, (Saint-Arsène),
1090, Boulevard Gouin, (Ahuntsic),
97, Boulevard Monk, (Ville Emard),
848 ouest, rue Notre-Dame, angle Richmond,
1333 ouest, rue Notre-Dame, (Ste-Cunégonde),
2120 ouest, rue Notre-Dame, (St-Henri),
742 est, rue Ontario, angle Panet,
408 est, rue Rachel, angle St-Hubert,
103 est, rue Roy, (St-Louis-de-France),
392 est, rue Ste-Catherine, près St-Hubert,
1022 est, rue Ste-Catherine, angle Dorion,
2530 est, rue Ste-Catherine, (Maisonneuve),
Angle des rues Ethel et Church, Verdun.



HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE, SELLES.

LAMONTAGNE LIMITEE

Bloc Balmoral 338, N.-Dame ouest

Salon Dentaire moderne
Dr GASTON GUILLEMETTE

187 St-Denis, angle Ste-Catherine.
Ouvert tous les soirs. Tél. Est 7403
Examens gratuits. Travaux garantis.

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER & FRERES, Props.
53-55-57-59 ouest, Av LAURIER angle St-Urbain
TELEPHONE EST 2220

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures
Notre assortiment est le plus complet que vous
puissiez trouver. 181 OUEST, AV LAURIER
Tél. St-Louis 104. Près avenue du Parc

L.-G. St-Jean Cie Limitée

MEUBLES
20 ouest, Notre-Dame MONTREAL.
Téléphone Main 1756

Tél. St-Louis 8328
MAUBORGNE, FAUSTIN et Cie
Ouvrage en broche

Ouvrage garanti et délivré promptement.
1693, rue SAINT-DENIS Montréal

Téléphones: Est 1878, 3241

ED. GERNAEY, Fleuriste
108 et 110 est, rue S.-Catherine
MONTREAL

Spécialité: Tributs floraux en cire.

Phone Est 4604 w

J. H. GALIPEAU

Marchand-Tailleur
pour Dames et Messieurs.
269, rue Saint-Denis, — Montréal.
Tél. St-Louis 1253

HENRY BIRKS & SON Ltd.

PHILIPS SQUARE

Fabrication, réparation d'articles d'églises.

Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.

Commandes respectueusement sollicitées.

HECTOR - L. DERY

17 est, Notre-Dame MONTREAL

Graines de semences.

:-: CATALOGUE GRATIS :-:

Lorsque vous ne pouvez pas manger chez
vous, venez

Au CAFETERIA du Canada Limitée

Angle Bleury et Ste-Catherine Ouest

MONTREAL

A LOUER.

PUNDE & BOEHM

COIFFEURS PARFUMEURS

Ondulation permanente, Nestle

ouvrage de première classe

182, rue Peel, 262 est, Ste-Catherine

Phone Up. 3161 — Phone Est 6320

BELL TEL. St-LOUIS 2495

*Fourrures réparées, à ordre : une spécialité***A. Boudreau,**CHAPEAUX ET FOURRURES
1657, boulevard St-Laurent, MONTREAL

VOUS trouverez tout ce qu'il vous

faut chez



A LOUER

FILIATRAULT

Tapis — Linoleums — Rideaux

Cinquantième Anniversaire

429, Boul. St-Laurent. Tél. Est 635

LAIT CLARIFIÉ**PASTEURISÉ****CREME, BEURRE****OEUFS****CREME A LA GLACE****J.-J. JOUBERT**

LIMITÉE

975, rue SAINT-ANDRÉ

Tél. Bell, Est 6400.

J.-B. BAILLARGEON

(Camionnages)

La plus grande organisation de transport
329 est, rue ONTARIO — — — — Montréal

Tél. Est 7676 JOS. RONDEAU

La Pâtisserie Française

Bonbons, Chocolats,

Table d'hôte fixe et à la carte.

328 est, Ste-Catherine, Montréal.

Produits Amieux-Frères

TOUJOURS

A

MIEUX

Poissons — Volailles — Gibiers
Viandes — Plats-Froids — Pâtés
Légumes — Sauces.FLATS FRANCAIS PREPARES PAR
DES CHEFS DE CUISINE EMERITES.

Se trouvent chez votre fournisseur

DEPOSITAIRES:

HUDON HÉBERT & CIE LtéeImportation et Gros en Alimentation
MONTREAL*Vous trouverez un choix considérable de
Produits Pharmaceutiques purs*REMEDES-BREVETES, CHOCOLATS,
KODAKS, ARTICLES DE TOI-
LETTE A PRIX REDUITS.**LA PHARMACIE****MODÈLE DE GOYER**

184, est S.-CATHERINE

Porte voisine de la rue Ste-Elisabeth

Téléphone: Est 4940, 3208, 4275.

VIVE LA CANADIENNEParmi les qualités qui ont distingué
nos mères canadiennes nous devons
remarquer, entre autres, celle d'avoir
été économes et leur en rendre hom-
mage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES

Tenez à l'honneur de continuer ce bel
exemple.Pour pratiquer l'ECONOMIE il n'y a pas
de moyen plus efficace que d'ouvrir un
compte à**LA BANQUE D'EPARGNE**De la Cité et du District de
Montréal.Nous vous réservons toujours le meil-
leur accueil quelques petites que soient
les économies que vous voudrez bien
nous confier.Nous vous donnons la sécurité la plus
certaine.Bureau Principal et *Le gérant général,*
seize succursales à *A.-P. Lespérance.*
Montréal.Faites vos achats à nos magasins et épar-
gnez de l'argent.**Dupuis Frères**

"Le Magasin du Peuple"

rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRE

La Société Coopérative de Frais Funéraires

242 est, rue Ste-Catherine — Téléphone Est 1235 — MONTREAL

Constituée en corporation par Acte du Parlement de la Province
de Québec le 16 août 1895**ASSURANCE FUNÉRAIRE**Nouveaux taux en conformité avec la nouvelle loi des Assurances, sanctionnée par
le Parlement de la Province de Québec, le 22 décembre 1916.

Système de Polices Acquittées ou Système de Polices à Vie entière.

Assurance pour Enterrements de la valeur en marchandises
de \$50.00, \$100.00 et \$150.00Fonds de réserve en garantie pour les porteurs de POLICES
approuvé par le Gouvernement.

DÉPÔT DE \$25,000.00 AU GOUVERNEMENT

La première Compagnie d'Assurance Funéraire
autorisée par le Gouvernement.

Nos Institutions Nationales.

LA SOCIÉTÉ DES

Artisans Canadiens-Français20, rue SAINT-DENIS,
MONTREAL*La plus forte société française d'assu-
rance mutuelle sur la vie en Amé-
rique. Fondée le 28 décembre 1876.*La Société émet tous les plans d'assu-
rance pour les hommes, les femmes et les
enfants.La garantie qu'elle offre à ses assurés et
à ses rentiers viagers est hors de pair.

A LOUER

J. A. D. GODBOUT

PHARMACIEN

Prescriptions remplies avec soin.

Angle des rues Craig et St-Denis

Tél. 5884

GARAGE LALONDE

Automobile à louer jour et nuit

Prix très modérés

1590, boul. St-Laurent, Montréal

Tél. St-Louis 899, 7821

P. POULIN & Cie Limitée

GROS ET DETAIL

Volaille, Gibier, Oeufs et Plume

36-39, Marché Bonsecours — Main 7107